

# CONCOURS PHOTO

## 20ème Festival du Film d'Aventure de La Réunion

### ARTICLE 1 - PRESENTATION DU CONCOURS

Dans le cadre de sa 20ème édition, le Festival du Film d'Aventure de La Réunion organise son quatrième concours photos, ouverts aux amateurs et aux professionnels.

### ARTICLE 2 – THEME

Le Thème de la photo pour cette quatrième édition du concours est “La Réunion en lèr”.

Vous avez vécu de belles aventures à La Réunion, qui vous ont mis « En lèr » ? Et vous avez immortalisé ces moments avec votre appareil ? Alors vous êtes dans le thème.

### ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tout photographe individuel à partir de 12 ans\*, qu'il soit amateur ou professionnel, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion des membres du Jury.

\*Pour la participation des mineurs, il est demandé une autorisation signée du représentant légal (parent ou tuteur)

### ARTICLE 4 - CONTRAINTES TECHNIQUES

Les fichiers acceptés sont les jpg, png, et tif.

- Le concours est organisé pour les photographies couleur et photographies noir et blanc.
- Les fichiers ne devront pas être retouchés, ni comprendre un quelconque montage ou surimpression, en dehors de l'optimisation classique de la lumière, des contrastes et de la couleur.

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 4 photos, mais le jury ne pourra pas sélectionner plus d'une photo gagnante par participant.

Le jury se réserve le droit de contacter l'auteur en cas de litige sur la configuration technique du fichier ou l'origine de la photographie.

Pour toute information technique complémentaire, contactez les organisateurs : [direction@auboutdureve.com](mailto:direction@auboutdureve.com)

## **ARTICLE 5 – DATE LIMITE DE PARTICIPATION**

La date limite des envois est fixée au 1er Avril 2024 à minuit. La date et l'horaire de réception du mail faisant foi. Le jury est souverain pour la validation des envois.

## **ARTICLE 6 – EXPOSITION**

Les 20 meilleurs clichés seront sélectionnés pour être imprimé par « Art Photo Impression Réunion » sur dibon et en 40x60 et exposés pendant toute la durée du Festival à Basalte Cambaie. Un vernissage sera organisé pour annoncer les lauréats le mardi 21 Mai.

## **ARTICLE 7 – PRIX ET JURY**

Il y aura 4 prix à gagner :

- Le Prix du Jury (avec Le 1er, 2ème et 3ème prix) - Le Prix du Public

Le jury sera composé de 4 photographes professionnels, les membres du jury seront annoncés en 2024.

## **ARTICLE 8 – DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION**

En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée. L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise le Festival du Film d'Aventure à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition liée au concours. Le Festival s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.